REGLEMENT DE JEU D'ORANGE TUNISIE « Spécial RAMADAN 2023 »

Article 1 : Organisateur du jeu

ORANGE TUNISIE SA, Société Anonyme au capital de 31 335 600 dinars, inscrite au registre national des entreprises, registre du commerce, sous l'identifiant unique N°0868024D, titulaire du matricule fiscal N°0868024D/A/M/000, ayant son siège social à l'Immeuble Orange Tunisie, avenue du Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, représentée par son Directeur Général Adjoint, M. Hatem MASMOUDI, ci-après désignée l'« **Organisateur** » ;

Article 2 : Les règles du jeu

2.1 Durée, délai et lieu du jeu

Le jeu se déroule du 30 mars 2023 partir de 00h01 jusqu'au 05 avril 2023 à 23h59.

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique majeure à l'exception des employés d'Orange Tunisie ainsi que leurs ascendants et descendants et de façon plus générale, toute personne ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du jeu, ainsi que les membres de sa famille.

Ce jeu est sans obligation d'achat.

2.2 Mode de participation au jeu

Pour participer au tirage au sort organisé dans le cadre de ce jeu, il suffit de :

- Effectuer des opérations de recharge de 3DT ou plus (Recharge mobile) et s'inscrire gratuitement au jeu en composant *250# et déclencher un tirage au sort aléatoire (algorithmique) de gain instantané.
  - ⇨ Un retour sms annoncera le gain ou perte du participant.

Ou ;

- Se rendre au siège social d'Orange Tunisie sis à l'immeuble Orange, Avenue du cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, Tunis durant toute la période du jeu de 10h00 à 12h00.
- Remplir la demande de participation qui se trouve sur le site Orange : www.orange.tn dont une copie est jointe en Annexe 1 et de se présenter au siège social d'Orange Tunisie muni de la demande signée et de sa CIN/carte de séjour en cours de validité ;
- Tirer un cadeau de l'urne.

Article 3 : Le lot mis en jeu

Les lots mis en jeu durant toute la durée du jeu sont :

Lot	Valeur unitaire TTC	Quantité par jour	Quantité Totale (7jours)	valeur Totale en DT	Date remise des Lots	Nombre de fois/gain
100 Mo	0,44	3 000	21 000	9 240	Instantanément	Max une fois/jr
200 Mo	0,879	30	210	185	Instantanément	Max une fois/jr
500 Mo	2,197	10	70	154	Instantanément	Max une fois/jr
Recharge 1dt	1	1 000	7 000	7 000	Instantanément	Max une fois/jr
Recharge 3dt	3	30	210	630	Instantanément	Max une fois/jr
Recharge 5dt	5	10	70	350	Instantanément	Max une fois/jr
1000DT	1 000 DT	1	7	7 000	45 jours après la fin du jeu	Le participant ne peut gagner qu'une seule fois pendant toute la durée du jeu
Total		**4 081**	**28 567**	**24 558**		

Article 4 : Désignation des gagnants

La désignation des gagnants se fera d'une manière algorithmique chaque jour.

Article 5 : Remise des lots

Les participants sauront instantanément s'ils ont gagné ou perdu et leurs lots seront affichés directement sur un SMS.

Les lots : 100 Mo, 200 Mo, 200 Mo, Recharge 1dt, Recharge 3dt, Recharge 5dt seront reçus instantanément par les gagnants.

La remise des lots 1000 dinars se fera au siège d'Orange Tunisie, Immeuble Orange Tunisie, Avenue du Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord 1003 ou dans une boutique Orange qui sera communiquée par l'Organisateur aux gagnants.

Un seul lot 1000 dinars est attribué par gagnant (même nom et même CIN). Les gagnants autorisent l'Organisateur à vérifier leurs coordonnés (adresse postale et/ou numéro de téléphone).

A ce titre, le gagnant qui se présente pour récupérer son lot devra être muni d'une pièce d'identité prouvant qu'il est le propriétaire de la ligne qui a été utilisée pour participer au jeu, s'il n'en n'est pas propriétaire, il devra impérativement présenter une procuration du propriétaire du numéro.

Les gagnants devront dans un délai ne dépassant pas 48 heures à compter de leur notification, régulariser leurs situations et réclamer leurs lots.

Les lots ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie ni d'aucun remboursement de quelque nature que ce soit et sont non-cessibles.

L'Organisateur se réserve le droit de remplacer les lots annoncés par des prix de valeur équivalente.

Par ailleurs, les gagnants s'engagent à respecter l'image de marque d'Orange Tunisie et ne rien entreprendre qui puisse y nuire.

Article 6 : Remboursement

La participation au jeu est gratuite, ainsi, toute personne participant au jeu pourra obtenir sur demande envoyée à l'adresse du jeu, le remboursement des frais nécessaires à sa participation au jeu.

Article 7 : Informations et protection des données personnelles

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi organique n°2004-63 du 27/07/2004 relative à la protection des données à caractère personnel.
Tous les participants au jeu disposent en application de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification des données les concernant.
Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à l'adresse suivante : Immeuble Orange Tunisie, avenue du Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis.

Article 8 : Dépôt légal

Le présent règlement est déposé auprès de l'huissier notaire Maître Helmi Hosni, dont le cabinet est sis au 517, Avenue Ibn Khaldoun, Ettadhamen, Ariana, dépositaire du règlement avant sa publication et sera adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande écrite avant la fin de la période du jeu (Cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Maître Helmi Hosni, 517, Avenue Ibn Khaldoun, Ettadhamen, Ariana.
Le timbre nécessaire à la demande d'une copie du règlement sera remboursé sur simple demande sur la base du tarif en vigueur.
Le règlement de jeu peut être modifié à tout moment par un avenant dûment signé par l'Organisateur. L'annonce de ces modifications est déclarée par l'Organisateur du jeu de la manière qu'il jugera propice.

Article 9 : Litiges et responsabilités

La participation au jeu emporte l'acceptation pleine et entière par les participants des clauses du présent règlement. Les participants renoncent à tout recours portant sur les conditions d'organisation du jeu, son déroulement ainsi que ses résultats.
Le participant est seul responsable en cas de fraude de sa part par quelque moyen que ce soit.

Toute fraude entraînera la disqualification du participant. L'Organisateur tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la liste des gagnants. L'Organisateur se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, de prolonger ou d'annuler le présent jeu.

Article 10 : Convention de preuve

Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes du jeu de l'Organisateur ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique desdites informations relatives au présent jeu.

Article 11 : Attribution de compétence

Les participants admettent sans réserve que le simple fait de participer à ce jeu les soumet obligatoirement aux lois tunisiennes, notamment pour tout litige qui viendrait à naître du fait du jeu objet des présentes ou qui serait directement ou indirectement lié à celui-ci, et ce sans préjudice des éventuelles règles de conflits de lois pouvant exister.
Tout litige entre les parties relève de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis I.

Fait à Tunis, le 21 Mars 2023.

P/Orange Tunisie SA
Le Directeur Général Adjoint
M. Hatem MASMOUDI

Direction Juridique ORANGE TUNISIE
Imm. Orange Centre Urbain Nord 1003 TUNIS
24 MARS 2023

L'huissier Notaire
Maître Helmi Hosni

قانون مسابقة مودع بمكتبنا
بتاريخ 23 مارس 2023
عدل إشهاد

ORANGE TUNISIE DIRECTION JURIDIQUE 4

Annexe 1 : Bulletin de participation au Jeu « Spécial Ramadan »

Tunis le : .....

Orange Tunisie S.A.
Immeuble Orange Tunisie
Centre Urbain Nord 1003 Tunis

Objet : Demande de participation au jeu Spécial Ramadan

A l'attention du Directeur Général Adjoint d'Orange Tunisie S.A

Je soussigné, Melle/ Mme/ M. _____, titulaire du numéro de téléphone _____ exprime par la présente mon souhait de participer au Jeu Orange lancé par ORANGE TUNISIE S.A. du jeu se déroule du 30 mars 2023 au 05 avril 2023.

Par ailleurs, et du simple fait de ma participation, je donne le droit à ORANGE TUNISIE S.A. de m'envoyer les SMS nécessaires pour être informé du résultat de ma participation au jeu.

Je déclare avoir lu le règlement du jeu et approuvé toutes ses conditions.

Nom et Prénom
Signature